

**Procès verbal  
de la séance du conseil  
d'administration  
du 28 mars 2019**

Date : 28 mars 2019

heure de début : 18h15 heure de fin : 20h30

Présidence : Anne Souillot, proviseur

Secrétariat : Stéphanie Germon, présidente FCPE

Membres présents : Mme Souillot, Mme Chabaud, Mme Souchet, Mme Bennevault, Mme Cautain, M. Murihano, M. Robert, Mme Guillotin, Mme Rameau, Mme Valette, M. Marcon, Mme Meslin, Mme Germon, Mme Kut, Mme Tricot, Mme Bouijoux, M. Fichot, Melle Houques, M. Gellner, M. Tendeng, M. Raingeaud, Mme Tery-Verbe.

Membres excusés ou absents: M. Coiffeteau, M. Commandeur, M. Droineau

Nombre de membres présents à l'ouverture de séance: 22

### **Ordre du jour**

<b>N° et nature des chapitres traités</b>	<b>Nombre de feuilles</b>	<b>Réservé à l'administration</b>
1) approbation de l'ordre du jour ; 2) adoption du compte rendu du CA du 28 janvier 2019 (en ligne sur <a href="http://www.vaucanson.org">www.vaucanson.org</a> ) ;  <u>Gestion financière :</u> 3) compte financier 2018 ; 4) DBM pour vote - prélèvement sur le fonds de roulement ; 5) contrats et conventions (UNSS) ; 6) voyage en Irlande – octobre 2019 - Prévisionnel ; 7) voyage en Italie– octobre 2019 – Prévisionnel ; 8) admission en non-valeur ;  9) questions diverses ; 10) informations diverses.		

Le président,

Le secrétaire,

Anne Souillot

Stéphanie Germon

Transmis à :

Date :  
Le Chef d'établissement

**Procès verbal  
de la séance du conseil  
d'administration  
du 28 mars 2019**

Compte-rendu des thèmes traités	Réservé à L'administration destinataire
<b>CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	
<p>ORDRE DU JOUR :</p> <p><u>L'ordre du jour est le suivant :</u></p> <ol style="list-style-type: none"><li>1) approbation de l'ordre du jour ;</li><li>2) adoption du compte rendu du CA du 28 janvier 2019 (en ligne sur <a href="http://www.vaucanson.org">www.vaucanson.org</a>) ;</li></ol> <p><u>Gestion financière :</u></p> <ol style="list-style-type: none"><li>3) compte financier 2018 ;</li><li>4) DBM pour vote - prélèvement sur le fonds de roulement ;</li><li>5) contrats et conventions (UNSS) ;</li><li>6) voyage en Irlande – octobre 2019 - Prévisionnel ;</li><li>7) voyage en Italie– octobre 2019 – Prévisionnel ;</li><li>8) admission en non-valeur ;</li> <li>9) questions diverses ;</li><li>10) informations diverses.</li></ol> <p><b>1. Adoption de l'ordre du jour</b></p> <p>Mme Souillot indique qu'il y a des questions diverses de la part des représentants des parents et des enseignants. Elle annonce aussi une information diverse concernant l'épreuve de compréhension orale d'Espagnol LV2. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité des administrateurs présents</p> <p><b>2. Approbation du compte rendu du CA du 28 Janvier 2019</b></p> <p>Le compte rendu du CA du 28 Janvier 2019 consultable en ligne sur <a href="http://www.vaucanson.org">www.vaucanson.org</a> est adopté à l'unanimité des administrateurs présents</p> <p><b>3. Présentation du compte financier 2018</b></p> <p>Présentation du compte financier 2018 (cf documents joints) Mme Souchet, gestionnaire, présente le compte financier 2018.</p> <p>Compte financier adopté à l'unanimité. Affectation du résultat au compte 106 : Adopté à l'unanimité</p>	

**4. (Décision Budgétaire Modificative) pour vote et prélèvement sur le fonds de roulement**

Après description des différents travaux à réaliser, Mme Souchet propose un prélèvement sur le fonds de roulement de 93000 €. Le fonds de roulement mobilisable serait après ce prélèvement de 292259,86, soit 58 jours de fonctionnement, seuil en dessous duquel Madame SOUILLOT convient qu'il ne faut pas descendre.

Cette DBM et ce prélèvement sont adoptés à l'unanimité.

**5. Contrats et conventions (UNSS).**

- Conventions avec l'UNSS : Dans le cadre de l'organisation d'un tournoi de Rugby filles minimes, l'établissement est sollicité pour héberger pour les repas du soir (le 5 et 6 juin) les compétitrices et leurs organisateurs. (560 repas en 2 jours)

Vote : Unanimité

**6. Voyage en Irlande - Octobre 2019- Prévisionnel**

Ce voyage est organisé par Mme Virlovet en Irlande pour les élèves de Terminale de la Section Euro

Deux budgets sont présentés pour le voyage et incluent une recherche de financements complémentaires (financement collaboratif via le dispositif trousse à projets)

- Un prenant en compte la subvention de la région Centre Val de Loire (6 jours).

Participation des familles : 120 €

Vote : unanimité

- Un sans cette prise en charge (5 jours)

Participation des familles : 380 €

Vote : 4 abstentions, 18 pour

**7. Voyage en Italie - Octobre 2019- Prévisionnel. (du 15 au 20 Octobre 2019)**

Participation des familles : 400 €

Vote : 8 abstentions, 14 pour

Sur ces 2 projets de voyage, les représentants de parents attirent l'attention du reste à charge pour les familles. Madame Souillot rappelle qu'en cas de difficultés, l'Etablissement peut être saisi et, éventuellement, apporter un soutien.

**8. Admission en non valeur**

Créance d'un élève interne confiée à un huissier. La créance ne sera pas honorée.

Demande d'admission en non-valeur

Vote : unanimité

**9. Questions diverses présentées par les représentants des parents**

**a.** Quelles sont les possibilités d'autres langues enseignées : Russe, Chinois et Arabe.

Mme Souillot précise que l'enseignement du Chinois est proposé en LV2 pour assurer la continuité avec ce qui est proposé au collège Ronsard. Pas de russe ni d'arabe proposés à la rentrée prochaine, comme déjà le cas.

**b.** Restauration. Les parents d'élèves ont beaucoup de remontées des parents qui se plaignent de la restauration : augmentation des prix mais diminution de la qualité, les menus affichés ne sont pas respectés, il n'y a plus de choix dès 13h. Le temps pour manger est trop court (15 minutes) et les élèves arrivés à 13h30 sont priés de quitter le self à 13h40.

Mme Souillot et Mme Souchet précisent que des rappels ont été faits auprès des personnels concernés pour que le restaurant scolaire soit ouvert jusqu'à 13h45. De nouveaux rappels seront faits.

Concernant le non respect des menus, Mme Souillot précise qu'avec diverses mobilisations des élèves (grèves...), certaines denrées ont été utilisées en priorité pour éviter le gaspillage alimentaire. Les parents précisent que le respect des menus est important pour les élèves allergiques qui ont besoin d'anticiper leurs repas.

Pour la qualité, Mme Souillot veut engager des améliorations dès la rentrée prochaine.

**c.** Beaucoup de bruit en permanence et manque de lieux calmes pour travailler.

Mme Bennevault explique qu'entre 11h et 14h il n'y a pas de surveillants en permanence, ces derniers étant soit en pause repas soit en surveillance des repas.

Il est rappelé qu'il est possible de travailler au CDI et que la fin des TPE va permettre de libérer des créneaux. De plus, il est possible de solliciter les CPE pour des ouvertures de salles, permettant le travail dans le calme.

**d.** Problème de l'absentéisme de certains enseignants et surtout des difficultés de remplacement de ces enseignants

Il est évoqué notamment l'absence très importante d'une enseignante de Mathématiques (absences fréquentes mais de courte durée) et d'une enseignante d'Espagnol.

Mme Souillot rappelle qu'une absence de moins de 15 jours ne permet pas de solliciter le rectorat pour un remplacement. En ce qui concerne l'enseignant de Mathématiques, le rectorat a été sollicité à de nombreuses reprises et met tout en œuvre pour un remplacement dans les plus brefs délais.

**e.** Sécurité au lycée : des élèves d'autres lycées rentrent dans l'établissement pour rendre visite à leurs amis. Cela pourrait être le cas de quelqu'un d'autre avec de plus mauvaises intentions. Comment peut on renforcer le contrôle à l'entrée?

Il s'agit d'un vrai problème. Tous les élèves connaissent le code d'entrée et le communiquent à d'autres élèves. Les solutions de badges (qui ne règlent pas le problème d'une porte tenue ouverte par un élève après avoir "badgé") ou de tourniquet unitaire sont évoquées. Mme Souillot explique que ce point est à l'étude mais les contraintes de coût et de fluidité des entrées sont à prendre en compte.

f. Un parent demande s'il ne serait pas plus profitable pour les élèves que les cours débutent plus tard (vers 8h30-9h). Une étude montrerait que les résultats seraient meilleurs. (<https://www.futura-sciences.com/sante/actualites/enfant-ados-ont-meilleurs-resultats-scolaires-si-cours-commencent-plus-tard-68458/>)

Mme Souillot explique qu'il existe de nombreuses études sur le sujet et que la période optimale d'apprentissage pour les adolescents est après 16h, ce qui est difficilement compatible avec les contraintes des établissements.

L'expérimentation menée en Ile de France pour retarder les débuts des cours a davantage comme objectif de fluidifier les voyages en Ile de France en agrandissant la plage horaire des "heures de pointe" que de respecter les rythmes chronobiologiques des élèves.

#### **10. Questions diverses des enseignants**

a. Est il possible d'avoir un récapitulatif des vœux de spécialités de première des élèves actuellement en seconde? Les résultats sont ils cohérents avec la DHG proposée en janvier? Peut on avoir confirmation que les 3 premiers vœux des élèves seront bien satisfaits

En attente de la note de service pour la mise en place. Pas de confirmation pour les vœux.

b. Cette année l'organisation du bac blanc a été modifiée. Les élèves ne seront pas un par table ce qui ne leur permet pas de composer dans les meilleures conditions. Lors de l'épreuve de compréhension orale du baccalauréat plusieurs élèves étaient à 2 par table. Plusieurs enseignants ont dû gérer seuls jusqu'à 24 élèves.

Dans la mesure où dans les années à venir les épreuves communes vont se multiplier, les enseignants sont inquiets. Ils souhaitent que les conditions d'organisation de ce type d'épreuve soient rediscutées et redéfinies. Cela est il possible?

Pour le bac blanc, la logistique d'organisation est lourde. Pour ces épreuves d'entraînement, il est possible de ne pas être tout à fait dans les conditions réelles du bac.

Pour l'épreuve de Compréhension Orale (CO), pour des problèmes de logistique, certains élèves des premiers rangs étaient à 2 par table. Il n'est pas possible de procéder autrement en tenant compte du nombre d'élèves, du nombre de langues et du nombre de surveillants.

c. Lorsqu'un professeur est mobilisé à l'extérieur de l'établissement (absence administrative prévue à l'avance et faisant l'objet d'une convocation), celui ci avait la possibilité de se faire remplacer par un collègue (qui était rémunéré) ou d'effectuer un auto-remplacement (c'est à dire de faire des heures supplémentaires en plus de son service pour rattraper les heures non effectuées ce qui était également rémunéré). Plusieurs professeurs nous ont fait remonter que les auto-remplacements ne seraient plus rémunérés. Qu'en est il?

Le rectorat n'abonde plus l'enveloppe permettant de financer ces auto-remplacements. Il est donc conseillé aux enseignants de ne plus procéder ainsi.

d. L'emplacement de stationnement des vélos pour les professeurs est souvent complet au bâtiment C. De plus, le support actuel détériore les roues. Peut on envisager d'acquérir de nouveaux supports?

Il est rappelé que l'emplacement actuel n'est pas idéal (zone de livraison) et que le garage à Vélos pour les lycéens peut être également utilisé par les enseignants. Ce garage est ouvert de 7h30 à 20h.

e. Possibilité d'une offre de repas végétariens qui soient pensés autrement qu'un repas "ordinaire" servi sans viande.  
Ceci est à l'étude. Mme Téry -Verbe précise que la proposition d'un repas végétarien hebdomadaire servi à l'ensemble des usagers permet aussi de réduire les coûts des repas et d'améliorer la qualité globale de ces derniers.

f. Les représentants souhaitent que soit attribué un quota de photocopies à l'usage des représentants du personnel pour faciliter la communication sur support traditionnel. M. Marcon demande un quota d'environ 3000 unités/an à répartir entre les diverses listes. Certaines listes ne sont pas affiliées à un syndicat et ne peuvent donc pas être financées pour ce poste.

Mme Souillot explique la difficulté de financer pour une distribution de documents qui ne sont pas soumis à sa validation.

- Les élèves de Terminale ayant passé l'épreuve de Compréhension Orale d'Espagnol LV2 devront repasser cette épreuve le jeudi 25 Avril. En effet, il y a eu rupture d'égalité pour l'épreuve, un enseignant ayant travaillé le vocabulaire correspondant les jours précédant l'épreuve.

La séance est levée à 20h30.